



AVANTAGES 2012

Services complémentaires

Nous en faisons toujours plus...
Vous y gagnerez !



Services
Complémentaires
9,00 €/mois
par titulaire
sans stage
d'attente



Services de **prêt** et de **vente** de matériel **médical** et **sanitaire**, **biotélévigilance** et lutte contre l'**incontinence**.

Tarifs très attractifs ! Consultez nos brochures.

www.vivamut.be - info@vivamut.be

ERGOTHERAPIE

Conseils **gratuits** pour l'**aménagement des logements** et des **gestes quotidiens** des personnes à **mobilité réduite**.

L'assurance hospitalisation qui vous rassure.



Une hospitalisation peut se révéler très onéreuse. Avec votre assurance hospitalisation **NEUTRA**, nous vous garantissons un large complément de remboursement des frais de soins de santé qui restent encore à votre charge.

Pour connaître toutes les caractéristiques de chacune de nos assurances **NEUTRA**, nous vous invitons à contacter un de nos guichets ou à consulter notre brochure 2012.

Assistance à l'étranger ou rapatriement?
Votre mutualité est toujours proche de vous!

En cas de maladie, accident ou hospitalisation, vous devez contacter notre centrale d'alarme endéans les 48 heures*.

EuroCross devient **Mutas** !

MUTAS

Tél. +32 2 272 09 00 (24h/24)

* Pour les membres en règle d'assurance complémentaire.

Sports/Bien-être

Sports

Quel que soit votre âge, intervention de 30€ pour toute affiliation à un club sportif reconnu (une intervention/an).

30€

Bien-être des enfants

Apprentissage à la nage offert par Mutualia, pour les enfants de 5 à 7 ans. Stages de 3 mois – 1 séance par semaine (samedi).



Bien-être des adultes

Séances gratuites d'aquagym et de remise en forme.



Vacances handicapés

Intervention de 250€ (maximum par année.)

250€

Vacances «Jeunes»

Intervention lors d'un stage sportif, séjour en camps, plaine de jeux, classes vertes... à raison de 75€ (maximum par année) pour les enfants de 3 à 18 ans.

75€

Diététique

En cas de surcharge pondérale, sur base d'une prescription médicale :

- Une intervention de 25€ est accordée pour le bilan d'un diététicien ou d'un nutritionniste.
- Un maximum de 12,50€ par consultation d'un diététicien ou d'un nutritionniste est remboursé avec un plafond de 6 consultations par année civile.

25€

75€

Dépistage/Prévention

Cancer - Dépistage

Allocation de 2,50€ pour une consultation dans un service spécialisé.

2,5€

Vaccins

Une intervention à raison de 35€ maximum par an et par bénéficiaire.

35€

Vaccin contre le cancer du col de l'utérus

Remboursement pour les jeunes filles et jeunes femmes jusqu'à 25 ans, sur présentation d'un document délivré par le pharmacien : intervention de 3 x 50€.

150€

Sevrage tabagique :

Intervention de 3 x 20€ pour les médicaments de sevrage tabagique. Sur présentation d'un document délivré par le pharmacien.

60€

Ostéoporose

Intervention de 20€ une fois tous les 2 ans pour les femmes de plus de 50 ans.

20€



Diabétiques

Médecines alternatives

Sport et bien-être


Transports de malades

Naissance/Enfance

Naissance - adoption

Intervention de 350€ sur présentation de l'extrait d'acte de naissance et inscription de l'enfant chez Mutualia ou pour l'adoption d'un enfant de moins de 10 ans. ○ 350€


Bébé : cours de massage

Chez Mutualia, vous bénéficiez d'une formation aux massages bébé enseignée par une kinésithérapeute spécialisée. ○ 
Prix membres : 10€/cycle et non membres : 50€/cycle.

Bébé : remboursement du lait maternisé

Une intervention de 5€ par boîte de lait maternisé achetée en pharmacie. L'intervention totale est plafonnée à 30€ jusqu'à l'âge d'1 an. ○ 30€

Pédiatrie

Mutualia rembourse le ticket modérateur pour les soins médicaux et para-médicaux (pédiatre, médecin, kinésithérapeute, ...) de votre enfant depuis sa naissance jusqu'à la veille de son 7^{ème} anniversaire. ○ 

Kiné périnatale

Intervention de 3€ par séance avec un maximum de 15 séances par an. ○ 45€

Gynécologie

Une intervention de 50€ dans la prise en charge des tickets modérateurs est octroyée aux femmes enceintes pour les consultations chez un gynécologue au cours de leur grossesse. ○ 50€

Traitements orthodontiques

Intervention jusqu'à 750€ pour un enfant ayant obtenu l'accord du médecin conseil avant son quinzième anniversaire. ○ 750€
Autres cas : intervention unique de 150€.


Enfants gravement malades

Intervention unique de 250€ pour les enfants de moins de 18 ans qui sont gravement malades. ○ 250€

Accompagnement des enfants hospitalisés

Remboursement de 7€/jour (max. 20 jours/an valable pour les enfants de moins de 12 ans). ○ 140€

Garde d'enfants malades

Présence d'une personne qualifiée et expérimentée à votre domicile (max. 15 jours/an). Intervention de votre part de seulement 12,50€. Notre partenaire : Quick Médical Service. ○ 
Numéro gratuit : 0800/620 56.

Psychomotricité

Intervention à raison de maximum 12€/séance pour un enfant jusqu'au quatorzième anniversaire (maximum 120€/an). ○ 120€

Logopédie

En cas de refus de l'intervention de l'assurance obligatoire, une intervention de 125€ est accordée après 25 séances et de 5€/séance à partir de la 26^{ème} (maximum 75 séances/an). ○ 375€

En cas d'accord d'intervention de l'assurance obligatoire, l'intervention est de 75€ après 25 séances et de 3€ par séance à partir de la 26^{ème} (maximum 75 séances). ○ 225€

Diabétiques

Podologie

Remboursement de 2 séances, à raison de 10€ par séance. ○ 20€

Pour les prestations spéciales (onychoplastie, orthonyxie, orthoplastie) remboursement de 10€ par an. ○ 10€

Diététique

Intervention annuelle de 10€ pour une consultation en faveur des diabétiques de type 2 sous ADO. ○ 10€

Médecine alternative

Homéopathie-Ostéopathie

Chiropraxie-Acupuncture

Anthroposophie-Hippothérapie

Intervention à raison de 10€ dans le coût des consultations et visites. Maximum 5 interventions par an, pour l'ensemble des disciplines. ○ 50€

Homéopathie

Intervention à raison de 50% dans le remboursement des médicaments, maximum annuel : 75€ par bénéficiaire sur prescription d'un médecin. ○ 75€

Phytothérapie – Anthroposophie

Intervention à raison de 50% dans le remboursement des médicaments avec un maximum annuel de 50€ par bénéficiaire sur prescription d'un médecin. ○ 50€

Optique

Lunettes et lentilles

A condition que la fourniture soit prescrite à l'origine par un ophtalmologue et ne fasse pas l'objet d'une autre intervention, nous offrons un remboursement des verres ou des lentilles à concurrence de 50€ tous les 4 ans. ○ 50€

Une intervention de 25€ par monture de lunettes, renouvelable tous les 4 ans, est octroyée sur présentation de la facture. ○ 25€

Pour les enfants qui n'ont pas atteint leur 18^{ème} anniversaire, la première intervention est portée à 50€. ○ 50€

Intervention au laser

Intervention unique de 125€ par œil pour une opération au laser. ○ 250€



Transport de malades

Ambulance

- **Transport non urgent** : composez le **070/22 21 06**.

Tarif préférentiel pour les affiliés Mutualia.

Remboursement aux tarifs suivants : prise en charge des 10 premiers Kms – maximum 17,50€. A partir du 11ème Km : remboursement à raison d'1€/Km (maximum 250€ par course). ○ **250€**

- **Transport urgent** : composez le **100**. Remboursement aux tarifs suivants : forfait de 30€ pour les 10 premiers Km et du 11ème au 20ème Km : remboursement à raison de 3€/Km. A partir du 21ème Km : remboursement à raison de 2,25€/Km y compris l'intervention de l'assurance obligatoire (maximum 250€ par course). ○ **250€**

Hélicoptère

Intervention de 75% du prix payé (plafond de 500€ par an). ○ **500€**

Taxi

Remboursement de 0,62€/Km (maximum de 28€ par course, plafond de 125€ par an). ○ **125€**

Transport via asbl

Remboursement à raison de 0,13€/km (plafond de 30€ par mois et de 90€ par an). ○ **90€**

Voiture privée


Remboursement à raison de 0,13€/Km dès le 26ème Km (maximum 28€ par course, plafond de 30€ par mois et de 90€ par an) pour se rendre chez un médecin spécialiste ou pour être hospitalisé. ○ **90€**

Mobilis Assistance

Composez le **04/365 63 10**. Intervention de 0,20€/km (plafond de 28€ par course et 170€ par année civile). ○ **170€**

Interventions spéciales

Infirmier(ère), soins à domicile

Prise en charge du ticket modérateur dans le montant des prestations réalisées par des infirmier(ère)s ayant signé une convention avec Mutualia (piqûres, toilettes, pansements, saignées, ...). ○ 

Consultez-nous pour obtenir les coordonnées d'infirmier(ère)s conventionné(e)s et actif(ve)s dans votre région.


Hospitalisation

Indemnité journalière de 6,25€/nuit, pendant 180 jours au maximum par an, à l'exception des établissements psychiatriques, des séjours en home de convalescence et des cures thermales (pas de remboursement en hôpital de jour). ○ **1125€**

Convalescence

Intervention dans les frais de séjour, à raison de 15€ par jour (maximum 14 jours pas an). ○ **210€**


Avocats - conseil

Accès gratuit à la consultation donnée 2 fois par mois ○ 

Ergothérapie

Conseils gratuits pour l'aménagement des logements et des gestes quotidiens des personnes à mobilité réduite. ○ 


Auto-école

Prix modique pour l'apprentissage de la conduite automobile pour les affiliés Mutualia (28€/h par module de 2h). Contactez le **Coach Permis** au **0484/22 23 22** (entre 18h et 21h). ○ 

Aides familiales

Intervention de 0,38€ par heure prestée au domicile (maximum de 250h/année civile par ménage). ○ **95€**

Mutas - Assistance à l'étranger

Intervention de Mutualia dans le coût des soins médicaux urgents et dans les frais de rapatriement. ○ 

Fonds d'entraide

Intervention spécifique après enquête du service social. ○ 


Psychologie

Remboursement de 20,00€ pour tous sur base d'une prescription médicale pour le bilan psychologique et de 10,00€ par séance du suivi psychologique avec un maximum de 6 séances. ○ **80€**

Posturopodie

Remboursement annuel de 10€ pour une consultation. De plus, intervention de 25€, tous les 2 ans, à l'achat de semelles. Pour les enfants de moins de 14 ans, intervention annuelle chez un posturopode agréé par Mutualia. ○ **35€**


Prothèses capillaires

Une intervention spéciale pour prothèse capillaire et/ou soins esthétiques adaptés est accordée aux patients ayant subi une chimiothérapie ou une radiothérapie nécessitant le placement d'une prothèse capillaire prescrite par un médecin. ○ 

Soins palliatifs

Intervention de 5€ par jour, pendant 45 jours. ○ **225€**

Télé vigilance

Pour 0,50€/jour, votre Mutualité met à la disposition de ses affiliés des appareils de télé vigilance directement reliés à une centrale d'alarme 24h/24. ○ 

Pour toute location auprès d'un autre organisme, intervention de 5€ par mois, uniquement pour les personnes de plus de 70 ans.

Contraception

Une intervention dans le coût d'un traitement contraceptif est accordée aux membres de sexe féminin (sans limite d'âge).

- 40€ maximum par période de 12 mois pour pilule contraceptive, anneau vaginal, injection, patch contraceptif. ○ **40€**

- 120€ maximum par période de 36 mois pour stérilet et implant. ○ **120€**

Documents à remettre : certificat médical et attestation de fourniture.

Pédicurie

Remboursement de 5€/séance (maximum 4 séances par an). ○ **20€**

Prothèses dentaires

Une intervention de 50€ pour prothèse dentaire amovible est octroyée tous les quatre ans quel que soit l'âge. ○ **50€**



Contactez-nous.
Adresses
au verso

Nos services Pour nos affiliés...

SERVICE EXPRESS

Nous mettons à votre disposition des enveloppes «**port payé par le destinataire**» dans lesquelles il suffit de glisser tout document ou attestation de soins avec une vignette d'identification. Le **remboursement** est effectué **le jour même** de la réception des documents.

EPARGNE PRÉNUPTIALE

Epargne à haut rendement (jusqu'à l'âge de 30 ans), accessible à toutes les personnes **célibataires âgées de 14 à 26 ans**.

L'épargne prénuptiale des Mutualités Neutres a été élue «Maître Achat» par le magazine «Budget et Droit» (juillet-août 2001).

SERVICE SOCIAL

Des services d'**aide** et d'**écoute** à la fourniture de **matériel médical** en passant, entre autres, par les **conseils**, la **guidance** ou la **médiation**, nous sommes plus que jamais fidèles à notre slogan «**Nous en faisons toujours plus**».

Exemples de services proposés : aide au maintien à domicile, aide administrative dans la gestion quotidienne, accompagnement pour favoriser l'intégration scolaire, professionnelle, sociale et culturelle, ... et bien évidemment toutes les questions relatives à l'assurance maladie-invalidité !

Composez le **087/30 80 80**. Demandez notre brochure spécifique.

VACANCES JEUNES



Chaque année le service « Horizons Jeunesse » de votre mutualité offre la possibilité à de très nombreux **enfants et jeunes** de participer à des **séjours** instructifs, sportifs, utiles et amusants à la mer, à la montagne ou à la campagne en **Belgique** comme à l'**étranger**... **A DES PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE !!!**

Demandez notre brochure ou surfez sur www.horizons-jeunesse.be !

AGENCE DE VOYAGE



Vous voyagez autour du monde ? NEUTRAWORLD s'occupe de l'organisation de vos vacances à des **PRIX AVANTAGEUX** (ristourne jusqu'à 5% pour les affiliés Mutualia). Laissez-nous faire, et **DETENDEZ-VOUS** !

Renseignements du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h – le samedi de 9h30 à 12h30. Nombreuses brochures disponibles sur demande.

NEUTRAWORLD Place Verte, 41 – 4800 VERVIERS (Lic. B2098 – O.M.A.28814 – affilié au fonds de garantie)
N'hésitez pas à nous contacter au **087/30 80 99**...

ACTIVITÉS SENIORS

Les **séniors** étant de plus en plus **actifs**, Mutualia pense à eux et propose un programme complet d'**excursions d'un jour** ainsi que des **voyages à l'étranger**.

Si vous faites partie de ces séniors dynamiques et curieux, demandez notre **programme d'activités** et rejoignez-nous !

VIVRE À DOMICILE

Coordinations de soins et services à domicile :

«**Vivre à Domicile**» est un **service gratuit** offert à toute personne en **perte d'autonomie** et qui désire **rester chez elle**. NOTRE COORDINATRICE S'OCCUPE DE TOUT ! Elle vous informe sur les aides envisageables, coordonne les intervenants et vous accompagne. Divers services sont proposés en collaboration avec votre médecin traitant et nos infirmières conventionnées...

«**Vivre à Domicile**» : **087/30 01 30**, disponible **24h sur 24**. Place Verte 41 à 4800 Verviers.

«**Eudomos**» pour les personnes de langue allemande :

Tél. **087/59 05 90** (Région Eupen) et **080/44 84 48** (Région Butgenbach).

CARTE BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

En plus des nombreux avantages Mutualia, vous bénéficiez d'une multitude de réductions chez nos partenaires (parcs d'attractions, restaurants, salles de sport, ...) grâce à la carte Bien-Etre et Santé.

Demandez le guide Bien-Etre et Santé 2012



Sans devoir vous **déplacer**, vous **profiterez** de nombreuses **interactions** avec votre **mutualité**.

Surfez sur **www.mutualia.be**, inscrivez-vous et demandez votre mot de passe. Mieux, si vous possédez un lecteur de carte Eid, pas besoin de code d'accès, utilisez simplement votre carte d'identité.

En **quelques clics** vous pourrez notamment:

- Consulter vos remboursements, le paiement de vos indemnités
- Vérifier et modifier vos données de contact
- Commander des vignettes, une carte européenne, une carte SIS
- Calculer vous-même vos remboursements de soins de santé

Pour nous permettre d'être **encore plus proche de vous**, n'hésitez à nous **communiquer** votre **adresse courriel**. Vous serez informés en **priorité** des **nouveautés Mutualia** !

Contactez-nous

ANDRIMONT

Rue A. De T'Serclaes, 55 | 087/33 07 49

Ouvert mercredi de 8h30 à 12h,
vendredi de 12h30 à 17h

AUBEL

Place Albert 1^{er}, 35 | 087/68 88 55

Ouvert mardi & mercredi de 8h30 à 13h,
vendredi de 13h30 à 17h

BARVAUX

Grand Rue, 33 | 086/38 95 93

Ouvert lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h à 17h

DISON

Rue des Ecoles, 5 | 087/33 78 50

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h

ENSIVAL

En Mi-ville, 12 | 087/33 57 06

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h

EUPEN

Klosterstrasse, 3 | 087/85 33 47

Ouvert lundi, mardi et jeudi de 9h à 13h,
vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h
Montags, dienstags und donnerstags geöffnet
von 9 bis 13 Uhr. Freitags geöffnet von 9 bis 13 Uhr
und von 13.30 bis 17 Uhr

HERVE

Rue des Ecoles, 6 | 087/67 48 45

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h.

HEUSY

Chaussée de Theux, 76 | 087/22 37 40

Ouvert mardi de 8h30 à 13h & de 13h30 à 17h, jeudi de
13h à 17h & vendredi de 8h30 à 12h

HEUSY-MANGOMBOUX

Avenue Reine Astrid, 122 | 087/23 15 25

Ouvert lundi de 9h à 12h,
mercredi & vendredi de 13h à 17h

JALHAY

Rue de la Fagne, 33 | 087/23 09 73

Ouvert mercredi de 9h à 13h,
vendredi de 13h à 17h, samedi de 9h à 12h

LA CALAMINE/KELMIS

Rue de Liège, 185A/Lütticherstrasse, 185A

087/63 22 88

Ouvert mercredi de 8h30 à 12h30,
vendredi de 12h30 à 17h
Geöffnet mittwochs von 8.30 bis 12 Uhr,
freitags von 12.30 bis 17 Uhr

LIMBOURG

Rue des Ecoles, 1 | 087/76 23 78

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 13h et de 13h30 à 17h,
mercredi de 9h à 13h

LIEGE

Coin Quai Orban – Rue D'Harscamp, 1a

04/221 06 05

Ouvert lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h à 17h

MALMEDY

Place Albert 1^{er}, 37 | 080/39 95 92

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h30 & de 13h
à 17h

PEPINSTER

Rue Neuve, 58 | 087/46 23 48

Ouvert lundi de 9h à 12h30 & de 13h à 17h,
mercredi & vendredi de 12h30 à 17h

POLLEUR

Rue Victor Brodure, 46 | 087/22 18 73

Ouvert lundi de 9h à 12h

SANKT-VITH

Malmedyerstrasse, 22 | 080/22 63 27

Ouvert mardi & vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h,
jeudi de 9h à 12h – Geöffnet dienstags und freitags von
9 bis 12 Uhr und von 13 bis 17 Uhr, donnerstags von
9 bis 12 Uhr

SPA

Rue Servais, 25 | 087/77 20 37

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h

STAVELOT

Rue H. Massange, 21 a | 080/34 03 86

Ouvert mardi & vendredi de 13h à 17h,
jeudi de 8h30 à 12h30

STEMBERT

Rue de l'Eglise, 51 | 087/31 43 78

Ouvert lundi et vendredi de 8h30 à 13h
et de 13h30 à 17h, mercredi de 8h30 à 13h

THEUX

Place du Perron, 30 | 087/54 17 88

Ouvert lundi de 13h à 17h, du mardi au vendredi
de 9h à 12h & de 13h à 17h

TROOZ

Grand'Rue, 29 | 04/383 68 33

Ouvert mardi et jeudi
de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h

VERVIERS

Place du Marché, 14 | 087/46 37 88

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h,
samedi de 9h à 12h

VERVIERS

Place Verte, 41 | 087/30 80 80

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h

VIELSALM

Rue du Vieux Marché, 25 | 080/57 13 57

Ouvert mardi & jeudi de 9h à 13h
et de 13h30 à 17h

WAIMES

Rue de Malmédy, 2 | 080/67 87 18

Ouvert lundi et mercredi de 9h à 12h30
et de 13h à 17h, jeudi de 13h à 17h

WELKENRAEDT

Place des Combattants, 13 | 087/53 17 87

Ouvert lundi, mercredi & vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h

WAREMME

Avenue Joachim, 6c | 019/32 44 98

Ouvert mardi & mercredi de 9h à 13h,
jeudi & vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

Notre siège social

Place Verte, 41
4800 Verviers

Numéro Gratuit : 0800/30 560

Téléphone : 087/31 34 45
Fax : 087/31 37 41
E-mail : info@mutualia.be
www.mutualia.be

Médecin-conseil

Place Verte 41 – 4800 Verviers | Téléphone : 087/30 80 87 | Fax : 087/30 80 89
E-mail : mc@mutualia.be

Assistants sociaux

Place Verte 41 – 4800 Verviers | Téléphone : 087/30 80 88 | Fax : 087/30 80 89
E-mail : social@mutualia.be

Services indemnités

Téléphone : 087/30 80 92

Services assurabilité

Téléphone : 087/30 80 71